



Berne, le 9 décembre 2009

Egalité entre femmes et hommes – que fait la Suisse?

Demain, journée internationale des droits humains, le PS va déposer quatre propositions pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre la violence domestique. Ce sera une contribution concrète pour garantir l'égalité des genres en Suisse et la mise en œuvre des droits humains.

L'égalité entre femmes et hommes est une valeur importante en Suisse. C'est la raison pour laquelle elle est également ancrée dans la Constitution fédérale. Avec la ratification de la Convention de l'ONU contre toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Suisse l'a encore confirmée. Notre pays doit rapporter régulièrement auprès de l'ONU qui, elle, énonce des recommandations de caractère obligatoire. Outre quelques améliorations réjouissantes, les recommandations du mois d'août de cette année constatent que de grands déficits existent encore en Suisse. Parmi celles-ci, la violence au sein du couple touchant entre 10 à 20% de femmes et de plus en plus d'hommes, est montrée du doigt. Malheureusement, des chiffres valables manquent dans ce domaine.

Silvia Schenker, conseillère nationale bâloise, exige par une motion que les lacunes encore existantes dans la recherche et les statistiques sur la violence soient améliorées. Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale de Genève signale par son interpellation l'urgence d'agir. En effet, le prochain rapport doit être livré dans deux ans déjà. André Daguët, conseiller national bernois exige dans sa motion qu'une campagne nationale de sensibilisation contre la violence dans le couple soit menée. Dans ce domaine, la prévention dans les écoles est très importante comme le démontre de manière exemplaire le canton de Vaud avec son « école de l'égalité ». Doris Stump, conseillère nationale argovienne demande dans son interpellation l'état des lieux concret de la mise en œuvre des recommandations du comité de l'ONU contre la discrimination des femmes, et notamment celle exigeant une législation spécifique étendue pour la protection des femmes contre la violence.

Les droits humains qui incorporent les droits des femmes ne sont pas négociables, mais ils doivent encore mieux être mis en œuvre par la Suisse. Car c'est dans cette mise en œuvre que la Suisse a encore un potentiel d'amélioration. C'est la raison pour laquelle les Femmes socialistes suisses avaient lancé - avec un comité dépassant les frontières des partis politiques - une charte pour les droits des femmes. Car nous ne faisons pas une politique avec des symboles, mais une politique concrète en faveur de l'égalité entre femmes et hommes.

[Charte des droits des femmes](#)

[Interpellations](#)